



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES DU 19 AU 25 AVRIL 2022

UNE PUBLICATION DES SERVICES ÉCONOMIQUES

AU CANADA

Brèves du 19 au 25 avril 2022

Politiques économiques

L'inflation continue de progresser en mars et atteint désormais 6,7%

Selon les estimations réalisées par Statistique Canada, l'inflation a atteint 6,7% en mars (en glissement annuel), se rapprochant du niveau historique de janvier 1991 (6,9%). Les prix ont augmenté dans chacune des huit composantes principales de l'Indice des prix à la consommation (IPC). La hausse des prix a notamment été forte dans le secteur de l'énergie (prix de l'essence +11,8% par rapport au mois de février), tandis que les prix des produits alimentaires ont poursuivi leur progression (+ 8,7% par rapport à mars 2021).

Le FMI révisé légèrement à la baisse ses prévisions de croissance pour 2022

Le Fonds monétaire international (FMI) a publié cette semaine ses prévisions de croissance mondiale pour l'année 2022, soulignant les déséquilibres globaux que pourrait engendrer la guerre en Ukraine, mais également les conséquences d'une économie mondiale affectée par la crise du Covid (inflation, déséquilibres du marché du travail). Concernant le Canada, le fonds situé à Washington estime que la croissance devrait s'établir à 3,9% en 2022 – un chiffre légèrement inférieur aux prévisions réalisées en début d'année – puis 2,8% en 2023. Ces prévisions sont légèrement moins favorables que celles mises en avant par le gouvernement canadien dans le budget

2022/2023 mais restent toutefois dans le même ordre de grandeur.

Le gouvernement fédéral presse les provinces de faire usage des fonds non-dépensés

Dans le budget fédéral pour l'exercice 2022/2023 publié le 7 avril dernier, le gouvernement canadien entend inciter les provinces à utiliser des fonds fédéraux mis à leur disposition pour un montant estimé 7,3 Md CAD (5,4 Md €). Ces fonds doivent notamment soutenir les investissements des gouvernements provinciaux pour la modernisation des infrastructures. Les provinces ont donc jusqu'à la fin du nouvel exercice fiscal (31 mars 2023) pour engager les crédits restants, sans quoi Ottawa entend procéder à un dégagement d'office et à une réallocation des fonds. Selon les calculs du gouvernement fédéral, le Québec est à ce jour la province avec le plus de crédits non-utilisés (3,3 Md CAD), devant la Colombie-Britannique (1,3 Md CAD) et l'Ontario (1 Md CAD).

Ottawa annonce une réforme partielle de la tarification des médicaments

Le gouvernement fédéral a annoncé une réforme limitée du calcul du prix des médicaments, consistant à modifier le panier de référence pour y retirer les États-Unis et y inclure des pays à plus bas prix. Cette annonce clôt un débat engagé en 2019, qui visait à réduire le prix des médicaments pour un montant total estimé à près de 9 Md CAD (6,5 Md €) grâce à une révision des lignes directrices de calcul des prix réalisés par le Conseil d'évaluation des prix des médicaments (CEPMB), en y intégrant notamment des facteurs socio-économiques. Le ministre de la Santé Jean-Yves Duclos a justifié la portée limitée de la réforme en invoquant les leçons tirées de la pandémie de Covid-

19, et notamment la dépendance du Canada dans ce secteur. Il a indiqué que le pays devait se doter d'une industrie pharmaceutique « forte », qui permettra dans un second temps une « baisse pérenne du prix des médicaments ».

Le gouvernement canadien prépare un projet législatif sur le travail forcé

Le ministre du Travail Seamus O'Regan a indiqué le 21 avril que le gouvernement canadien travaillait en faveur d'un projet de loi visant à examiner les chaînes d'approvisionnement, projet de loi qui obligerait les entreprises canadiennes à faire preuve de diligence raisonnable pour s'assurer qu'aucun de leurs produits n'est fabriqué dans des usines clandestines employant des enfants ou ayant recours au travail forcé. Cette question faisait déjà l'objet de plusieurs propositions de loi de différents groupes parlementaires et devrait par conséquent rencontrer un large soutien transpartisan.

Entreprises

Un consortium mené par Alstom remporte un contrat pour l'extension du projet d'infrastructure de transport GO dans la région de Toronto

Le consortium ONxpress Transportation Partners (Alstom, Aecon Group, Deutsche Bahn et FCC Construcción) a annoncé la signature d'un contrat avec Infrastructure Ontario et Metrolinx pour l'extension d'infrastructures ferroviaires dans la région d'Hamilton (Greater Toronto). Le projet prévoit notamment l'ajout de 205 kms de rail supplémentaires, ainsi que l'électrification de près de 700 kms, afin d'améliorer la fluidité des services de transport collectif. Alstom devrait par ailleurs fournir plusieurs locomotives électriques, ainsi que le système de contrôle et de maintenance des infrastructures.

Le fonds de pension OTPP souhaite accélérer ses investissements dans le secteur de la tech

Le troisième fonds de pension canadien, Ontario Teachers' Pension Plan (OTPP), a annoncé la

réorganisation de son fonds venture (Teachers' Venture Growth) dédié uniquement à l'investissement dans les entreprises des nouvelles technologies. Le fonds entend ainsi doubler son portefeuille tech d'ici 5 à 10 ans, qui représenterait ainsi entre 7% et 10% de l'actif net du fonds. Le fonds venture devrait procéder au recrutement d'une douzaine de personnes pour soutenir cette nouvelle phase de croissance.

Lancement de nouveaux projets éoliens au Québec

Le gouvernement du Québec a annoncé qu'il autoriserait Hydro-Québec à lancer deux nouveaux appels d'offre pour des projets d'approvisionnement en énergie éolienne et énergie renouvelable. Le gouvernement devrait réserver un bloc d'énergie de 1000 MW à la filière éolienne et un bloc d'énergie de 1300 MW aux autres énergies renouvelables (solaire, biomasse, ...). Par ailleurs, l'entreprise publique de production d'électricité Hydro-Québec a annoncé le futur développement de projets éoliens dans le secteur de La-Côte-Beaupré et de Charlevoix, en partenariat avec les entreprises Boralex et Energir. Selon les premières études, chacun des secteurs concernés pourrait compter à terme entre 60 et 80 éoliennes, pour une puissance totale de 1200 mégawatts. Si le détail des investissements nécessaires au développement de ces projets n'a pas été dévoilé, les estimations font état d'investissements d'au moins 3 Md CAD (2,2 Md €).

Les acteurs du secteur immobilier défendent la pratique des « enchères à l'aveugle » face au gouvernement fédéral

Déjà évoquée par le candidat Trudeau à l'occasion de la campagne des élections fédérales (sept. 2021), l'interdiction des « enchères à l'aveugle » (*blind bidding*) sur le marché immobilier a été à nouveau proposée par le gouvernement canadien dans le nouveau budget, qui dénonce une « pratique injuste » en partie responsable de l'augmentation des prix. Les professionnels du secteur, notamment la Canadian Real Estate Association, défendent quant à eux une pratique plébiscitée par les propriétaires de biens immobiliers en position de vendeur, soulignant par ailleurs que les marchés immobiliers sont



principalement régulés à l'échelle provinciale et que, par conséquent, le gouvernement fédéral ne pouvait

pas décider unilatéralement d'interdire le recours à cette pratique.